



MINUSCA

CONFERENCE DE PRESSE HEBDOMADAIRE DE LA MINUSCA
Mercredi, 10 février 2021

Textes

- Vladimir Monteiro, porte-parole de la MINUSCA
- Lieutenant-Colonel Abdoul Aziz Fall, porte-parole de la Force
- Capitaine Agba Mazalo, porte-parole de la Police

PORTE-PAROLE DE LA MINUSCA

● La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) condamne l’embuscade d’un convoi, hier après-midi à 24 km de Bangassou, par des éléments armés de la coalition alliée et du FPRC, sous le commandement du dénommé Mahamat Sallé. Lors des échanges de tirs, deux casques bleus ont été blessés et sont actuellement soignés tandis qu’un véhicule a été endommagé.

L’attaque a eu lieu sur l’axe Bangassou-Bakouma alors que les casques bleus étaient en route pour réparer un pont détruit par les éléments armés. La MINUSCA rappelle que les attaques contre les soldats de la paix peuvent constituer des crimes de guerre, et que les auteurs devront en répondre devant la justice

● La MINUSCA entend poursuivre son appui politique, technique et opérationnel à la mise en œuvre de l’Accord politique pour la paix et la réconciliation (APPR-RCA), conformément à son mandat. Le Conseil de sécurité, dans sa résolution 2552, a mandaté la MINUSCA de prendre des mesures actives pour appuyer les autorités centrafricaines dans la création de conditions propices à la pleine mise en œuvre de l’Accord de paix.

Dans sa déclaration à l’occasion du deuxième anniversaire de l’APPR-RCA, le 6 février, le Président de la République a réaffirmé son engagement et son soutien à la mise en œuvre de l’Accord de paix et demandé à tous les Centrafricains “ainsi qu’aux garants et facilitateurs, de s’engager davantage” dans son exécution.

Le mandat de la MINUSCA prévoit l’accompagnement des autorités centrafricaines aux niveaux national et local, pour faire participer davantage les partis politiques, la société civile, les femmes, les personnes ayant survécu à des violences sexuelles, les jeunes, les organisations confessionnelles et, dans la mesure du possible, les personnes déplacées et les réfugiés au processus de paix, notamment à l’Accord de paix.

La MINUSCA est l’un des neuf facilitateurs de l’APPR-RCA tandis que l’Union africaine et la Communauté Économique des États de l’Afrique Centrale en sont les garants.

Dans la déclaration à travers son porte-parole, le 3 février, le Secrétaire général a exhorté les autorités centrafricaines à entamer un véritable dialogue politique inclusif avec l'opposition politique et les groupes armés qui ont renoncé à la violence dans le but de désamorcer les tensions et revitaliser le processus de paix.

- La Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général des Nations unies en RCA, Denise Brown, félicite les femmes centrafricaines élues au premier tour des élections législatives et encourage celles qui se présenteront au second tour du scrutin. La Représentante spéciale adjointe est intervenue mardi à Bangui, lors d'un atelier sur les candidatures féminines aux élections législatives.

Dans son intervention, elle a rappelé l'importance de la participation des femmes centrafricaines dans les instances de prise de décision et plaidé pour une feuille de route à long terme pour aborder cette question.

L'atelier a réuni une soixantaine de participants parmi lesquels les candidates aux élections législatives de 2020-2021, les leaders des organisations féminines, les représentants de l'Autorité Nationale des Élections et les partenaires membres du groupe technique Genre et Élection, notamment ONU Femmes, PNUD, ENABEL, Internews et MINUSCA.

- Le nouveau Commandant adjoint de la Force de la MINUSCA, le Général de division Paulo Maia Pereira, du Portugal, a pris ses fonctions lundi dernier à Bangui. Le nouveau Commandant adjoint remplace son compatriote, le Major-General Eduardo Ferrão. Le porte-parole de la Force donnera plus de détails.

DROITS DE L'HOMME

- Du 02 au 08 février 2021, la MINUSCA a documenté 15 incidents d'abus et de violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire ayant affecté au moins 23 victimes (15 hommes, deux femmes, deux filles et quatre groupes de victimes collectives). Les préfectures les plus touchées sont la Nana-Mambéré, l'Ouham-Pendé et le Mbomou.

Compte tenu des conditions sécuritaires difficiles, la Division des Droits de l'Homme de la Mission n'a pas pu mener toutes ses activités de monitoring et d'investigation. De nombreuses allégations d'abus et violations sont toujours en cours d'investigation et ne peuvent pas être comptabilisées.

Les abus et violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire enregistrés concernent des cas de meurtres (un incident et une victime), de menaces de mort (un incident et un groupe de victime collective), de traitement cruel et inhumain (cinq cas et 11 victimes), de viol (deux incidents affectant trois victimes), d'arrestation et détention arbitraire (un cas et une victime), de privations arbitraires de liberté (deux cas et trois victimes), d'attaque contre les humanitaires (un incident et un groupe de victime collective) et de taxations illégales (deux cas et deux groupes de victimes collectives).

Les auteurs présumés sont la CPC (cinq incidents et six victimes, dont deux groupes de victimes collectives), le 3R (trois incidents et huit victimes), la coalition FPRC-MPC (deux cas et deux victimes), les éléments anti-Balaka (deux cas et deux groupes de victimes collectives) et le FPRC (un cas et deux victimes). Les agents de l'État sont présumés auteurs d'un incident affectant deux victimes. De plus, de nombreuses allégations d'actes commis par des hommes armés non identifiés ou des bergers ont été rapportées dans la préfecture de la Haute-Kotto, notamment cinq cas de violence sexuelles affectant au moins six victimes.

DDR/CVR

- La section DDR du bureau de la MINUSCA à Bria a collecté 65 armes dans les villages Ngoungoua et Boungoul, respectivement à 19 et 29 kms de la ville, sur l'axe Ouada. Après la collecte des armes, le préfet de la Haute-Kotto et président du comité préfectoral du projet de réduction des violences communautaires (CVR) dans la préfecture a lancé l'enregistrement des candidats éligibles au programme CVR dans la localité, notamment des jeunes enclins à la violence et les éléments associés aux groupes armés. Au total 71 personnes sont concernées par cette opération.

Par ailleurs, 20 personnes ont participé, le 04 février, à un atelier de formation des formateurs en couture et sur la prévention contre la Covid-19, dans le cadre du programme de réduction de la violence communautaire 2020-2021 à Bria. Ces personnes seront chargées de former et sensibiliser les bénéficiaires du programme de la localité.

A Bossangoa, l'équipe DDR de la MINUSCA et UNOPS ont mis à la disposition des formateurs des kits pour la formation des bénéficiaires à la fabrication de savon, à la coiffure et au service de restauration.

Les activités de sensibilisation et d'enregistrement des bénéficiaires du programme CVR se poursuivent à Bouar, Bria et Kaga-Bandoro tandis que les formations professionnelles continuent à Bangui et à Bossangoa.

AFFAIRES CIVILES

- Un total de 740 personnes, dont 198 femmes, membres des réseaux d'alerte communautaires (CAN), des comités locaux de sécurité (CLS) et des associations de moto-taxis de Bangui et de quartiers de Bimbo et Bégoua ont été formés sur le concept de protection des civils en temps de conflit, la gestion des rumeurs ainsi que sur leurs rôles et responsabilités dans la prévention des conflits dans leurs communautés.

La formation s'est déroulée lors de 18 ateliers organisés par la cellule de Bangui et la section des affaires civiles de la MINUSCA, en appui à la Direction générale de la protection civile (DGPC) et au Conseil de sécurité urbaine (CSU).

La section des Affaires civiles de la MINUSCA à Bria et les autorités locales de Bornou ont organisé un atelier de redynamisation des membres du réseau d'alerte communautaire de Bornou sur les techniques de transmission des alertes précoces en lien avec le nouveau cycle de conflits

dans le pays. Vingt (20) membres de ce réseau dont 9 femmes ont pris part à cette formation qui va s'étendre également aux leaders religieux.

La section des affaires civiles a également appuyé l'unité Genre dans la sensibilisation des femmes de l'OFCA et l'Association Be Oko ti Bria dans la promotion de la cohésion sociale et le lancement des activités génératrices de revenus au profit des femmes de Bria, Kolaga, Iramou et Ngoubi. Le chef du Bureau par intérim de la Mission a saisi cette occasion pour remettre cinq moulins, cinq moteurs à moudre et cinq machines pour écraser l'arachide à ces associations féminines.

COVID-19

Les chiffres de la Covid-19 au sein de la MINUSCA en date du 9 février 2021:

- Cas accumulés 582
- Cas guéris 558
- Cas actifs 10
- Décès 5.

PORTE-PAROLE DE LA FORCE DE LA MINUSCA

La situation sécuritaire cette semaine a été globalement calme jusqu'à hier où un incident est survenu à Bangassou, tandis qu'une reprise progressive des activités est notée dans les plusieurs provinces du pays. La Force de la MINUSCA a fourni des escortes de sécurité et a permis la sécurisation du premier convoi d'aide humanitaire sur corridor Bangui-Béloko la semaine passée. Les casques bleus continuent à assurer la protection des populations civiles et l'appui à la restauration de l'autorité de l'État par la conduite d'opérations de sécurisation robustes et par un soutien opérationnel et logistique aux forces armées centrafricaines.

A l'est, la situation reste calme mais volatile du fait des actions des éléments armés qui tentent d'entraver la libre circulation des personnes et s'adonnent à des tentatives d'extorsions. La Force a eu à démanteler plusieurs barrières illégales. C'est notamment le cas du contingent marocain qui a démantelé des barrières illégales au PK 18 sur l'axe Bangassou Loungounga lors de patrouilles robustes conduites pour expulser les éléments armés de la zone. Hier une mission conjointe de réparation d'un pont détruit par les éléments armés a été attaquée alors que les travaux de réparation étaient en cours. Suite aux échanges de tirs, deux casques bleus, un du génie militaire pakistanais et un autre rwandais ont été blessés et leur condition est stable. Un véhicule a été également endommagé lors de l'attaque.

Le bataillon rwandais a également conduit des patrouilles robustes, visant les mêmes objectifs, dans les environs de Bria et de Yalinga. Le contingent zambien s'est projeté jusqu'à Am-Daffock à la frontière soudanaise, pour sécuriser l'acheminement de l'aide humanitaire mais aussi dans le cadre d'actions de présences régulières dans cette zone. Au total 679 patrouilles ont été conduites dans la zone Est pour assurer la protection des populations.

Au centre du pays, une légère accalmie a été notée également. Les actions de sécurisation se poursuivent sous la forme de patrouilles robustes de sécurisation et la mise en place de points de contrôle pour réduire l'influence des éléments armés et protéger les populations civiles. Des

patrouilles menées par les casques bleus burundais et pakistanais ont ainsi couvert les axes Kaga-Bandoro-Ndomété-Yagrandaji, assurant ainsi la liberté de circulation des populations. L'axe Grimari-Sibut-Damara a fait également l'objet d'une surveillance particulière et la situation semble revenir à la normale avec une reprise progressive des activités. Au total, 1033 patrouilles ont été conduites au cours de la semaine écoulée dans le secteur centre.

A l'ouest, la situation est relativement calme et a été marquée par le retour des forces de défenses et de sécurité centrafricaines dans plusieurs localités.

La Force a mobilisé des moyens qui ont permis d'assurer l'escorte d'un convoi d'aide humanitaire du Programme Alimentaire Mondial (PAM) depuis Cantonnier et qui est arrivé à Bangui lundi en fin de matinée. Cette escorte terrestre était également appuyée par des moyens aériens de la MINUSCA. La priorité étant la reprise du trafic routier, des points de contrôle sont établis le long du corridor et permettent en conjonction avec les patrouilles exécutées d'améliorer la liberté de circulation et la protection des populations civiles. Au total, 234 patrouilles de sécurisation ont été conduites dans Bouar, Berberati, Paoua, Bocaranga et leurs environs pour assurer la protection des populations civiles.

A Bangui, on note une accalmie et un retour progressif à la normale. Les unités de l'état-major intégré continuent d'assurer leurs missions de sécurisation des huit arrondissements de la capitale en appui aux forces de défense et de sécurité centrafricaine. Les casques bleus continuent d'assurer la sécurisation des différents axes menant à Bangui en appui aux FACA et FSI. Dans ce cadre, ils ont effectué des patrouilles de sécurisation au nord de Begoa, dans les villages environnants et assuré la sécurité aux alentours d'un site de déplacés internes à Litton, PK 22 route de Damara.

La Force de la MINUSCA, en liaison avec les forces de défense et de sécurité centrafricaines, intensifie ses opérations sur le terrain pour favoriser un climat sécuritaire plus apaisé et propice à la reprise de toutes les activités par les populations.

PORTE-PAROLE DE LA POLICE DE LA MINUSCA

Conformément à son mandat, la Police de la MINUSCA a assuré au cours de la semaine précédente, en appui aux Forces de sécurité intérieure, l'escorte et la protection de hautes personnalités, les patrouilles motorisées et pédestres, les gardes statiques au niveau des points sensibles et des institutions étatiques, ainsi que les opérations de lutte contre la délinquance.

A Bangui comme dans les préfectures, dans le cadre de la Police de proximité, les équipes en colocation auprès des FSI continuent les séances de renforcement de capacités et des séances d'échange avec les autorités administratives et les populations locales.

Dans le cadre des élections, les préparatifs du second tour des élections législatives se poursuivent avec des réunions du leadership avec ses partenaires ainsi que des concertations à l'interne pour une meilleure sécurisation.

Dans le même sens, le coordonnateur UNPOL de la Réforme du Pilier Développement et ses collaborateurs ont pris part le 03 février, à une réunion d'évaluation de la ligne verte 1325, à

Bangui, au cours de laquelle la composante Police de la MINUSCA a abordé le fonctionnement de la ligne depuis son lancement. Les participants à cette réunion, à savoir les représentants d'ONU Femmes, des Forces de Sécurité Intérieure et la spécialiste genre et élections, ont identifié quelques difficultés et proposé des solutions en vue de son amélioration.

Pour rappel, la ligne verte 1325, une initiative d'UNPOL avait été inaugurée le 11 décembre 2020 à la Direction Générale des Operations en vue de permettre à la population d'effectuer des appels gratuits pour dénoncer des cas de violences ou des infractions constatées dans le cadre des élections.

AU PLAN OPERATIONNEL

Dans le cadre de la protection des civils, les équipes UNPOL de Bangui, ont appuyé les FSI, dans le cadre de la sécurisation des marches pacifiques organisées par l'association AZIMUT et un groupe de jeunes.

Pour la sécurisation de la ville et de ses environs, les équipes conjointes composées des FSI, d'UNPOL et de l'état-major intégré continuent d'effectuer les patrouilles conjointes sur les différents artères et ronds-points stratégiques de la ville.

Les unités de protection rapprochée (PSU) et celles de police constituées (FPU) basées à Bangui notamment celles du Rwanda, Cameroun, Sénégal, Indonésie, Egypte et Mauritanie, ont assuré la protection rapprochée des hautes personnalités et effectuées des patrouilles de sécurisation dans tous les arrondissements.

Ces patrouilles ont été également effectuées respectivement à Berberati avec la FPU-2 du Sénégal, à Bouar avec la FPU-1 du Cameroun, à Bambari avec la FPU Congo-Brazza, à Kaga-Bandoro avec la FPU du Rwanda et enfin à Bria avec la FPU-2 de la Mauritanie.

193 présumés auteurs d'infractions ont été interpellés sur toute l'étendue du territoire.

Par ailleurs, UNPOL continue d'apporter son appui aux FSI dans le cadre des enquêtes. Dans les localités où les FSI sont absentes, elle procède seule aux enquêtes conformément aux mesures temporaires d'urgence.

À Bria, les Forces de Sécurité Intérieure et les UNPOLs ont obtenu la libération de deux artisans mineurs détenus illégalement par le FPRC pour des présumées pratiques de sorcellerie. Les deux individus ont été conduits à la Gendarmerie pour enquête. À Obo le 04 Février, UNPOL a animé conjointement avec FSI et la section des affaires civiles sur le site des personnes déplacées de Zemio, une campagne de sensibilisation sur les violences basées sur le genre.

UNPOL a invité l'assistance à renoncer à toutes formes de violences et à dénoncer les auteurs de ces actes. L'équipe a également sensibilisé les pensionnaires du site sur le respect des mesures barrières dans la lutte contre la COVID-19.